

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°19 promotion

n°19

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 septembre 1931

Numéro JO

n° 418 du 30/09/1931

Date du numéro

30 septembre 1931

TEXTE INTÉGRAL

Pour le grade de commis des P. T. T. apres Sept ans à compter du 1 juillet 1931 : M. Banabila, cominis des-P. F, F, apres cinq ans.